



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-048-2021-11

PUBLIÉ LE 23 NOVEMBRE 2021

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire**

IDF-2021-11-15-00005 - Arrêté n°30-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France IV (2 pages)	Page 3
IDF-2021-11-15-00003 - Arrêté n°2021-28 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France I (2 pages)	Page 6
IDF-2021-11-15-00007 - Arrêté n°31-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France VII (2 pages)	Page 9
IDF-2021-11-15-00006 - Arrêté n°32-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France VI (2 pages)	Page 12
IDF-2021-11-15-00008 - Arrêté n°34-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France VIII (2 pages)	Page 15
IDF-2021-11-15-00009 - Arrêté n°35-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France XI (2 pages)	Page 18
IDF-2021-11-15-00010 - Arrêté n°36-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes X (2 pages)	Page 21
IDF-2021-11-15-00011 - Arrêté n°37-2021 relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes II (2 pages)	Page 24
IDF-2021-11-15-00004 - Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes Ile-de-France III (2 pages)	Page 27

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00005

Arrêté n°30-2021 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes Ile-de-France IV

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 30/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France IV »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France IV » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France IV ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France IV »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Marie-Hélène DIZIER Olivier CHASSANY Edgardo CAROSELLA Julien DUMURGIER	Didier DREYFUSS Armelle NICOLAS-ROBIN Justine FRIJA-MASSON Philippe CHAUMET-RIFFAUD
<b>Médecin généraliste</b>	
Shahnaz KLOUCHE	A désigner
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Valérie BOUTON-SCHNEBELEN	Blandine LEHMANN
<b>Auxiliaire médical</b>	
Catherine DELETOILLE	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Vincent MARTIN-SCHMETS	Hélène CORNILLE-COMBEY
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Marc BORAND - Travailleur social Anne-Sophie VAN DOREN - Psychologue	Ramata DEMBELE – Travailleur social A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Pierre-Alain DUMAS Catherine MASCRET	Julie VASSEUR A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Edmond FLACKS Martine TROUGOUBOFF	Micheline BERNARD-HARLAUT A désigner

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00003

Arrêté n°2021-28 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes Ile-de-France I

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 28/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France I »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France I » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France I ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France I »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Camille COUFFIGNAL Elisabeth FRIJA Marie-France POIRIER Sandrine SAGNES	Danielle GOLINELLI Elisabeth TRAIFFORT Hélène AGOSTINI A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
Jean-Louis PERIGNON	Catherine GRILLOT-COURVALLIN
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Christophe BARDIN	A désigner
<b>Auxiliaire médical</b>	
A désigner	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Thierry DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE	Jean-Michel ZUCKER
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Magali SEASSAU A désigner	Catherine MAZIN A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Charlotte DENG Paul-Henri DEVEZE	Marie-Fleur VERNEREY A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Claudine LABROQUER A désigner	Marianne BARRIERE A désigner



Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00007

Arrêté n°31-2021 relatif à la nouvelle composition  
du Comité de Protection des Personnes  
Ile-de-France VII

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 33/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France VII »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France VII » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France VII ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France VII »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Catherine HILL Michel BOTTLAENDER Renaud de BEAUREPAIRE Philippe CHAUMET-RIFFAUD	Gianpaolo DE FILIPPO François HIRSCH Katia BOURDIC A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
A désigner	A désigner
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Anne-Marie TABURET	Muriel BOCQUENTIN
<b>Auxiliaire médical</b>	
A désigner	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Pascal CASOURANG	Agnès SPIQUEL
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Mireille COSQUER A désigner	A désigner A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Françoise BOISSY Claire OLIVIER	Valérie-Ann LAFOY A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Annie LABBE Claude COTTET	Georges MARDUEL A désigner

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00006

Arrêté n°32-2021 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes Ile-de-France VI

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 32/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France VI »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France VI » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France VI ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France VI »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Sophie TEZENAS DU MONTCEL Sabine PLANCOULAIN Nathalie BRION Audrey BELLESOEUR	A désigner A désigner A désigner A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
Thang NGUYEN-KHAC	Dominique VARIN
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Marie-Hélène FIEVET	Kevin BIHAN
<b>Auxiliaire médical</b>	
Esther LELLOUCHE	Etienne KIMMEL

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Martyna TOMCSYK	A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Marie GICQUEL-BENADE A désigner	A désigner A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Anne-Laure MORIN Clarisse GOUDIN	Jacqueline DUNO Cloé GIQUEL
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Annie LE FRANC Christophe DEMONFAUCON	Christiane LOOTENS Micheline DENANCE

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00008

Arrêté n°34-2021 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes Ile-de-France VIII

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 34/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France VIII »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

- ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France VIII » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.
- ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France VIII ».
- ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER



## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France VIII »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Bertrand MUSSETTA Marie LEBLOND FRANCILLARD A désigner A désigner	Jessica BERDOUGO A désigner A désigner A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
Chantal AUBERT-FOURMY	A désigner
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Franck LE MERCIER	Anne LECOEUR
<b>Auxiliaire médical</b>	
A désigner	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Bernadette MARTINS	A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Nathalie AGAR-HUG Jennifer BOISGONTIER	Dominique BURRE-CASSOU A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Brigitte BISSON A désigner	A désigner A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Violette LECLERC A désigner	Jean-Louis RADET A désigner

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00009

Arrêté n°35-2021 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes Ile-de-France XI

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 35/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France XI »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

- ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France XI » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.
- ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France XI ».
- ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France XI »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Koalia MILOJEVIC Axel LEVIER A désigner A désigner	Caty EBEL-BITOUN Sabine DE LA PORTE A désigner A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
Gérard LOEB	Ariane QUEFFELEC
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Delphine REGNAULT	A désigner
<b>Auxiliaire médical</b>	
A désigner	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Léon LOISEAU	A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Michèle CATZ A désigner	Matthieu JULIAN A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Jean-François LAIGNEAU A désigner	A désigner A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Nicole TAVERNY A désigner	Odile LACHAUD A désigner

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00010

Arrêté n°36-2021 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes X

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 36/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France X »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France X » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France X ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France X »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Philippe CASASSUS Pierre DEBLOIS Anne LEFEBURE A désigner	Karin PESTKE Claire ROUMEGOUX Odile LEBRETON A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
Elisabeth HENON	Fatima BARGUI
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Thomas LIAUTAUD	Patricia LEROUX
<b>Auxiliaire médical</b>	
Malika HEBRAS	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Catherine OLLIVET	Hervé HOOREMAN
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Luc BAUMARD A désigner	Monique KAEPPÉLIN A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Frédéric-Jérôme PANSIER A désigner	A désigner A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Marie-Claude FEINSTEIN A désigner	Evelyne DROUOT A désigner

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00011

Arrêté n°37-2021 relatif à la nouvelle  
composition du Comité de Protection des  
Personnes II



## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 37/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France II »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France II » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France II ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France II »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Maxime WACK Jean-Louis BRESSON Aurélie GOUEL-CHERON Marie-France MAMZER	Pierre COLONNA Marie-Chantal FABRE Marine LARGEAU A désigner
<b>Médecin généraliste</b>	
Claude MARTINAUX	René JACOB-VESTLING
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
BROISSAND Christine	A désigner
<b>Auxiliaire médical</b>	
Marie SIMON	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Jean-Claude DUPONT	A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Christian BALLOUARD A désigner	Jeannette GUEDMI A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Manon DE FALLOIS Floriane LHUILLIER	Laura CHEVREAU A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Chantal ARDIOT Monique SEHAN	Laurence GUEST A désigner

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-15-00004

Arrêté relatif à la nouvelle composition du  
Comité de Protection des Personnes  
Ile-de-France III

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 29/2021

#### Arrêté relatif à la nouvelle composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France III »

#### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France » ;
- VU** Les dossiers de candidatures.

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France III » est fixée comme figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Île-de-France III ».

**ARTICLE 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 15 novembre 2021

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

## ANNEXE

### Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France III »

#### PREMIER COLLEGE

<b>8 personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie.</b>	
Thierry BIGOT Pierre LOULERGUE Pierre DEMONDION Maria DEL MAR AMADOR	Robin DHOTE Boyan CHRISTOPHOV Flavia Charlotte GUILLEM Yannick LE BRIS
<b>Médecin généraliste</b>	
Bernard WEILL	A désigner
<b>Pharmacien hospitalier</b>	
Laurence ESCALUP	Guillaume PARISCOAT
<b>Auxiliaire médical</b>	
Bérangère BONVALLET	A désigner

#### DEUXIEME COLLEGE

<b>2 Personnes qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions éthiques</b>	
Cristina POLETTO-FORGET	A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</b>	
Sylvain BESLE Catherine CAMUS	Adjouani OLMOS A désigner
<b>4 personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</b>	
Mathilde GUILLEMOT A désigner	David SIMHON A désigner
<b>4 représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</b>	
Paulette MORIN A désigner	Dominique LAMARCHE A désigner